



CERTIFICATS COOPÉRATIFS D'ASSOCIÉS DU CRÉDIT AGRICOLE DU NORD EST

Dividende de l'exercice 2023 fixé à 2,48 euros par titre

L'Assemblée générale mixte de la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel du Nord Est s'est tenue le 28 mars 2024 et a fixé le dividende attaché à chaque C.C.A. à 2,48 euros.

Le paiement du dividende, en numéraire, interviendra le 3 avril 2024 pour les titres détenus à cette date.

Pour rappel, le prix indicatif de référence des C.C.A. déterminé sur la base de l'arrêté des comptes annuels au 31 décembre 2023, était de 248,00 euros.

Par conséquent, après détachement du dividende, le nouveau prix du C.C.A. s'établira à 245,52 euros à compter du 9 avril 2024. Il restera valable jusqu'à la publication du prochain prix indicatif de référence, qui sera arrêté par le Conseil d'administration sur la base des comptes clos au 30 juin 2024.

www.credit-agricole.fr/ca-nord-est ⁽¹⁾

Relations Porteurs : 03 26 49 58 50 ⁽²⁾

(1) Coût selon fournisseur d'accès

(2) Coût d'un appel local depuis un poste fixe

CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DU NORD EST

Société coopérative à capital variable agréée en tant qu'établissement de crédit – Société de courtage d'assurances
Prestataire de services d'investissement agréé et contrôlé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution : 4 place de Budapest
75436 Paris Cedex 09 - Siège social : 25, rue Libergier - 51088 REIMS CEDEX - N° SIREN 394 157 085 RCS Reims

N°ORIAS 07 022 663 - IDU ADEME : FR234269_01FBNY

www.credit-agricole.fr/ca-nord-est